

Thème 3 La France et l'Union européenne

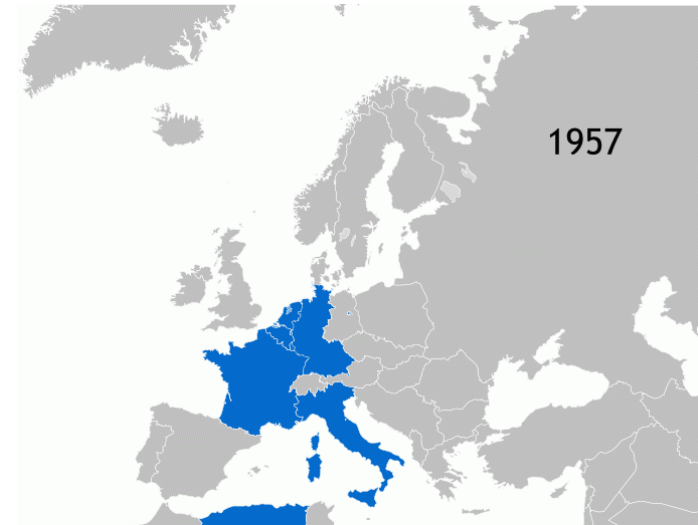
2 sous-thèmes 9 heures

Sous-thème 1 # L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Sous-thème 2 # La France et l'Europe dans le monde.

Plan de travail et outils d'appui

- ⊕ [Les NOTIONS du thème](#)
- ⊕ [À mémoriser \(2 pages\)](#)
- ⊕ [Principaux repères spatiaux à connaître](#)
- ⊕ [Les ACTIVITÉS en classe](#)
- ⊕ [Vocabulaire](#)
- ⊕ [COURS](#)
- ⊕ [Carte mentale du cours](#)
- ⊕ [MÉTHODE pour rédiger un paragraphe](#)



MARINE LE SOUS-MARIN « LE SUFFREN »

Cherbourg Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA), lancé le 12 juillet 2019.

Constructeur: **NAVAL GROUP**

Longueur: 99 m.

Essais en mer: 1^{er} trim. 2020

Livraison à la Marine nationale: été 2020 (à Toulon).

Equipage: 65 hommes + commandos

1^{er} sous-marin d'une série de 6 (programme Barracuda)
État d'avancement

Suffren

Duguay-Trouin

Tourville

De Grasse

Rubis

Casabianca

Propulsion hybride:
1 réacteur à eau pressurisée,
2 turbines de propulsion,
2 turbo alternateurs,
2 moteurs électriques.

Vitesse de pointe: 50 km/h

Immersion: > 300 m

Autonomie: 70 jours

Armement: missiles de croisière navals, torpilles lourdes filoguidées F21, missile antinavire Exocet SM39 modernisé, capacité de mouillage de mines.

Source et image: Naval group.

ACTU

Auteurs: Plan de travail et outils d'appui - Janvier & Février 2022

Les grandes notions du thème

Intégration et interdépendance

L'U.E. constitue un espace construit par des politiques territoriales et forme désormais un territoire vécu.

La France forme un territoire intégré à cet ensemble en position de carrefour occidental.

La France et l'U.E. s'adaptent à la mondialisation dans un contexte de multipolarisation et d'influences multiples.

Mondialisation

C'est l'expansion à l'échelle mondiale, des échanges, des liens d'interdépendance et des situations qui en découlent entre activités humaines, nations et systèmes politiques et sociaux. Elle se manifeste par l'interdépendance croissante des économies et l'expansion des échanges et des interactions humaines.

Multipolarisation

Le monde s'organise autour de plusieurs centres, de plusieurs pôles de commandement, d'activités.

Le vocabulaire

Erasmus : le programme européen permettant à des jeunes d'étudier dans un autre pays de l'UE.
Espace Schengen : espace de libre circulation des personnes au sein de l'UE.
FEDER (Fonds européen de développement régional) (Ie) : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE (les PECO par exemple).
Interface (une) : espace permettant le contact entre deux territoires différents (terre-mer) qui sert à des échanges commerciaux et culturels.
LGV : lignes à grande vitesse pour les trains.
Mégalopole européenne (la) : ensemble urbain européen qui s'étend de la région de Londres à celle de Milan par la vallée du Rhin.
Régions transfrontalières : régions appartenant à deux États différents où de nombreux échanges économiques et culturels se font par-delà la frontière (exemple avec le Pays-Basque).

27 États unis

- Un marché commun
- Une monnaie commune
- Un espace de libre circulation des personnes (espace Schengen)
- Des valeurs communes
- Des réseaux de transports européens
- Politique de cohésion pour les États moins développés (FEDER)
- Des politiques communes (politique agricole commune, ERASMUS+, ...)

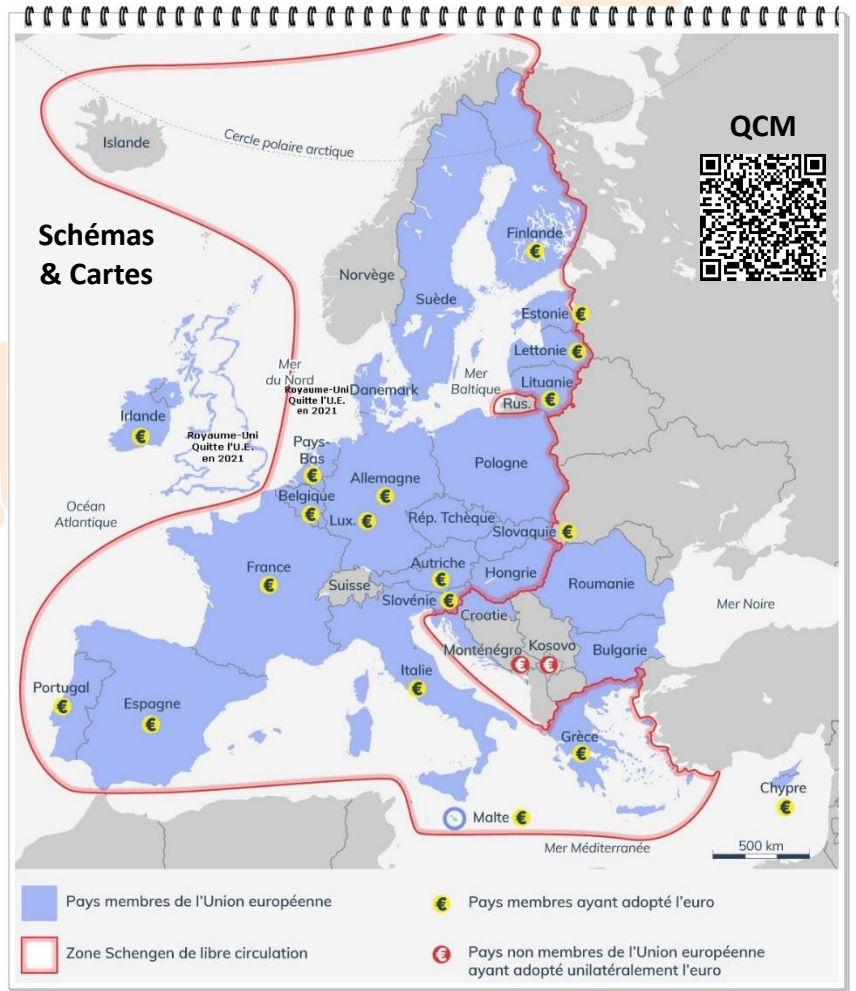


Une UE à consolider

- Des citoyens eurosceptiques
- Des États moins engagés
- Des politiques communes pas suivies par tous
- Un manque de démocratie, des institutions compliquées
- Des déséquilibres économiques toujours importants
- Politique migratoire en crise
- BREXIT : sortie du R.U. de l'U.E. en 2021

La France dans l'U.E.

- Le territoire métropolitain en position de carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud (des avantages mais aussi des inconvénients)
- Une intégration plus forte pour les régions frontalières (Sud, Sud-Est et Est)
- Une intégration plus forte pour des métropoles fortement intégrées au projet européen : Strasbourg avec le Parlement européen, Toulouse avec l'assemblage de l'Airbus (avion européen)



- France : présence militaire planétaire, puissance nucléaire, membre du Conseil de sécurité de l'ONU
- EU : membre du G20, aide au développement
- France : puissance économique, poids des Firmes transnationales (FTN), 2^e ZEE mondiale
- UE : puissance économique, financière et commerciale, FTN,

- France : francophonie, cinéma, patrimoine, gastronomie, Parc Disney, tourisme
- UE : musique, cinéma, art, patrimoine, gastronomie, tourisme, architecture, démocratie, liberté

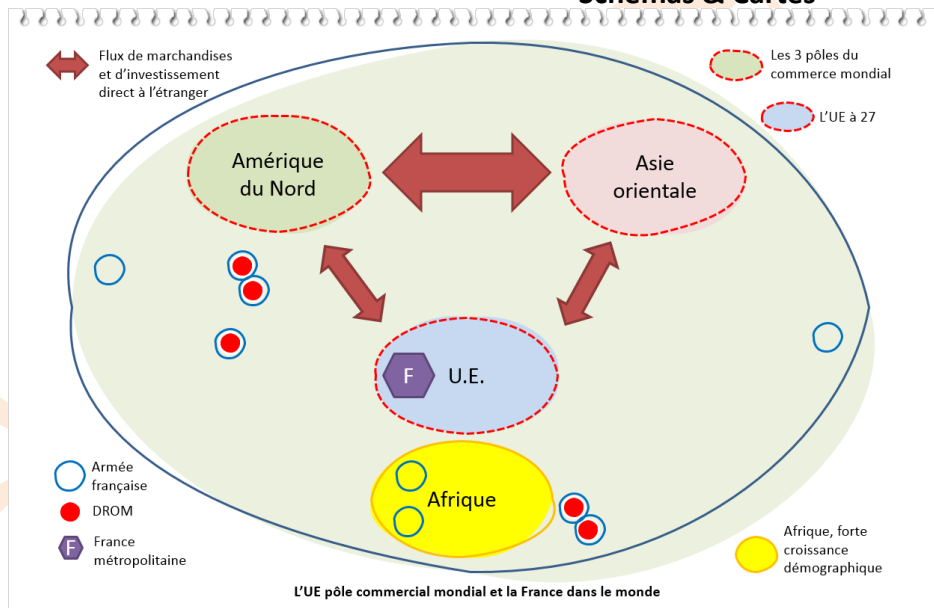
L'influence géopolitique et économique (hard power)

L'influence culturelle (soft power)

Mémoriser les connaissances

Les limites de l'influence

- France : concurrence du modèle anglo-saxon, fragilité démocratique (cyber-attaques, abstention, mouvement des gilets jaunes), influence de la Chine, dépendance pour les importations industrielles et de matières premières
- UE : divisions internes, Brexit, dépendance énergétique et militaire, manque de cohérence dans les politiques, concurrence du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de la Russie (BRICS)



Le vocabulaire

Agroalimentaire : ensemble des industries qui transforment les productions agricoles en produits alimentaires.

Collectivités d'outre-mer : territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.

Délocalisation industrielle (la) : dans une entreprise, c'est l'installation d'établissements industriels dans des sites différents du siège social, notamment à l'étranger, afin de bénéficier de meilleures conditions de production ou de nouveaux marchés.

DROM : les départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).

FTN (firme transnationale) : entreprise possédant au moins une filiale à l'étranger.

Hard power (« puissance dure ») : représente les éléments imposables de la puissance d'un État comme par exemple ses armes, la guerre, son territoire, son économie, sa politique...

Instituts culturels européens à l'étranger : Réseau regroupant des instituts culturels et de promotion des langues nationales de l'Union européenne, avec une coordination entre les institutions centrales à Bruxelles et des groupes dans différentes villes du monde.

L'objectif est de créer des partenariats efficaces entre les organisations participantes, d'améliorer et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et la compréhension entre les sociétés européennes et de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays hors d'Europe.

Services (les) : ensemble des activités ni agricoles ni industrielles (par exemple, les banques, les transports, la publicité, le tourisme, l'enseignement, la santé, le commerce, la distribution).

Soft power (« puissance douce ») : représente les éléments non imposables de la puissance d'un État comme par exemple la langue, l'influence culturelle.

ZEE (une) : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).

QCM



Activités

2 EDC réparties, travaux en groupes (4) : 3h+2h (restitution orale devant la classe) 4h

Le projet LTF, Lyon Turin Ferroviaire, la région Lyon-Turin est au centre de l'Europe et est appelée à devenir la plaque tournante des futurs transports ferroviaires communautaires.

A partir des sites ressources :

- <http://www.ltf-sas.com/accueil/>
- <http://www.lyon-turin.info/>
- <http://www.tunnels-ferroviaires.org/tu73/73248.2.pdf>
- Video Pièces à conviction

Construire un diaporama pour réaliser une intervention orale de 10 minutes devant la classe. Co-évaluation.

Plan proposé :

- Le projet : pourquoi le projet, les acteurs, le financement.
- Les critiques et les opposants à ce projet.
- Bilan.

ERASMUS+ : découverte du projet, Parcours d'avenir.

- <https://www.erasmusplus.fr/>
- <http://www.generation-erasmus.fr/>
- <http://www.letudiant.fr/etudes/international/partir-avec-erasmus-le-top-20-des-facs-12002.html>

Construire un diaporama pour réaliser une intervention orale de 10 minutes devant la classe. Co-évaluation.

Activités

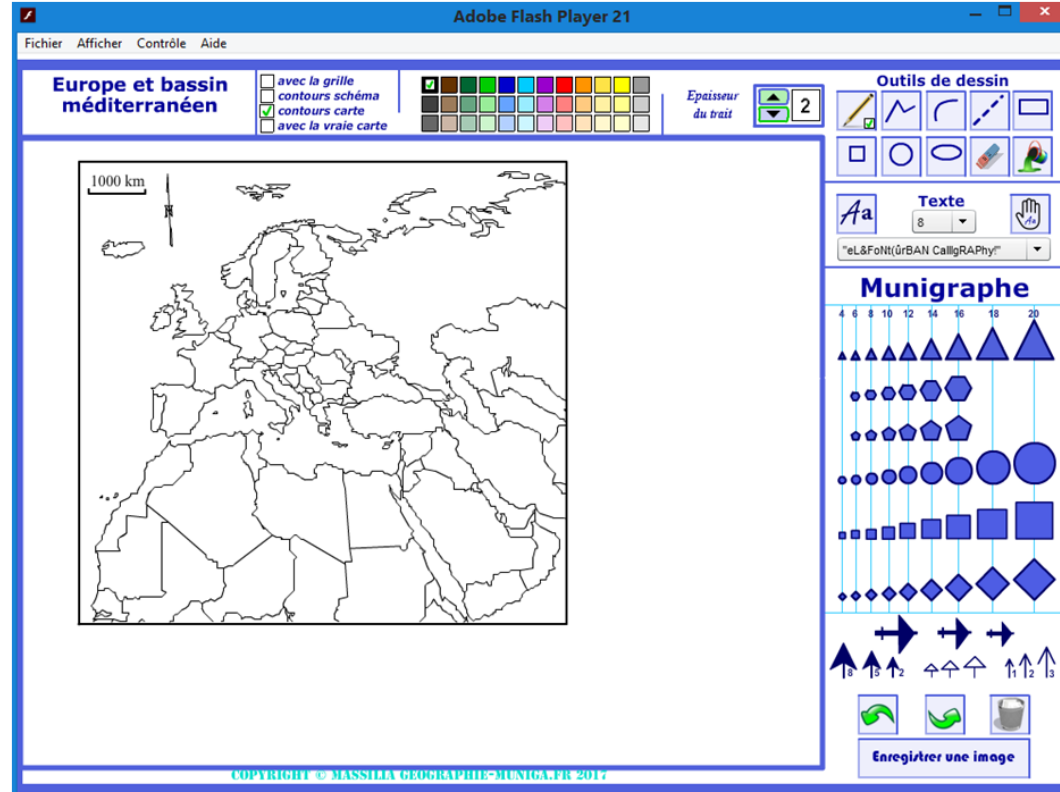
Consignes pour le numérique

1. Téléchargez sur votre ordinateur le logiciel en cliquant sur le lien ci-après : https://histographie.net/wp-content/uploads/2020/05/MuniCarto_Europe_El_argie_SDLV_Windows.zip
2. Décompressez le logiciel
3. Installez l'application sur votre ordinateur
4. Ouvrez le logiciel puis cliquez sur l'image en bas à droite.
5. Cochez Contours carte et réalisez votre carte en suivant les consignes.
6. Une fois terminé, ajoutez votre nom, prénom, classe et envoyez votre travail sous forme pdf ou image jpeg sur le google drive ou sur hisotgraphie@lposte.net

Consignes pour réaliser la carte en version numérique

Réalisez une carte de l'U.E. qui présente :

1. Le noms des États de l'U.E.
2. Les pays de la zone euro
3. Les pays de l'espace Schengen
4. Les pays qui souhaitent intégrer l'U.E.



Principaux repères spatiaux à connaître

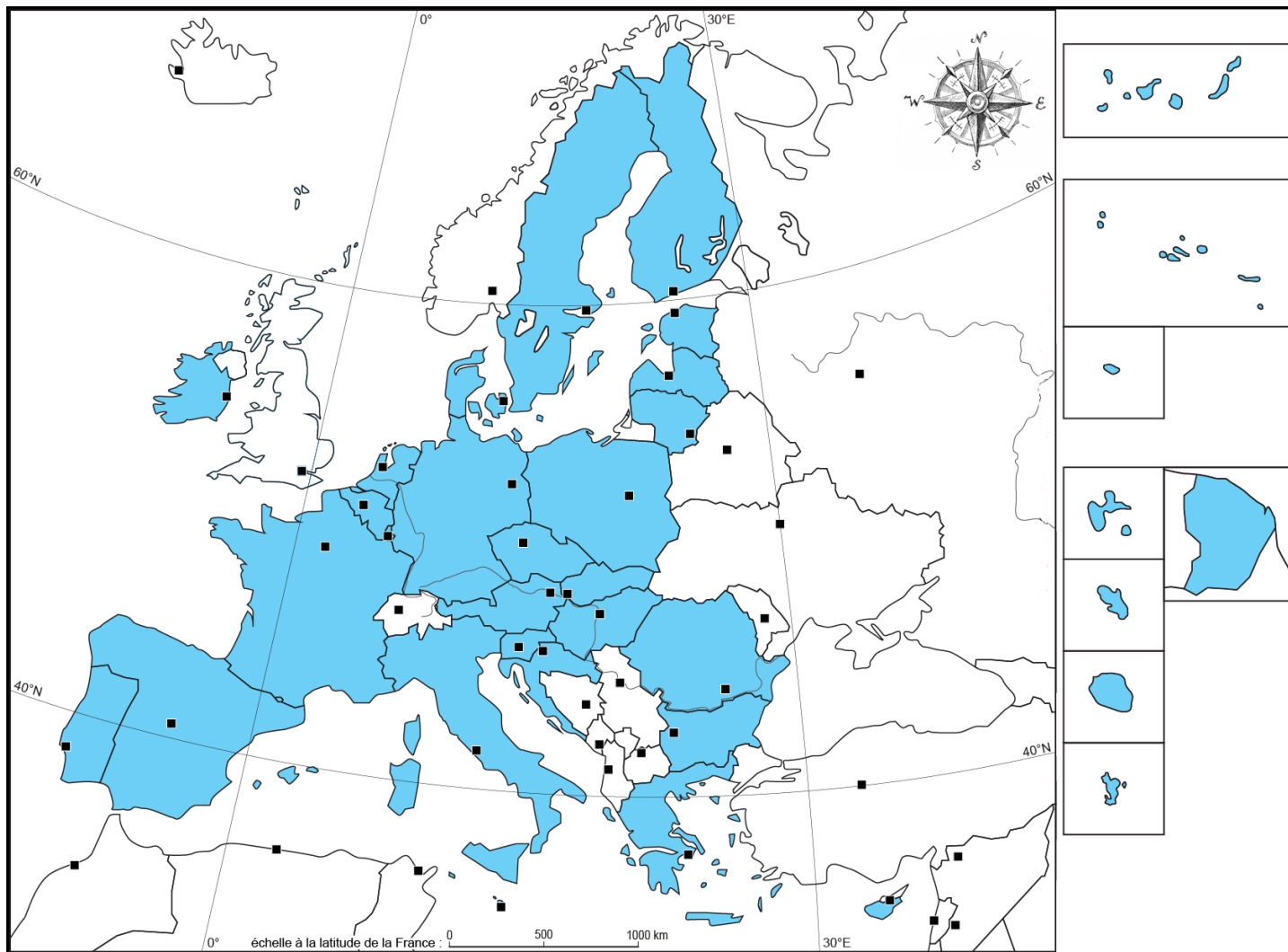
- ✓ La carte des États membres de l'UE
- ✓ l'UE sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux ;
- ✓ les principales métropoles européennes et les sièges des institutions européennes ;
- ✓ la mégalopole européenne et les grands axes de l'espace européen ;
- ✓ l'exemple de la région transfrontalière étudiée ;
- ✓ les façades maritimes européennes et quelques fleuves principaux ;
- ✓ le territoire français ultramarin ;
- ✓ quelques États francophones dans le monde.

Activités

Consignes pour réaliser la carte,

Placez :

- Le noms des États de l'U.E.
- Leurs capitales
- Les espaces maritimes
- Placez le symbole € pour les pays de la zone euro
- Repassez d'une couleur les pays de l'espace Schengen



Activité + (niveau lycée)

Réaliser un tableau de synthèse. A l'aide de ce cours numérique et du cours complet (<https://histographie.net/3e/theme-3-geo/>), reproduisez ce tableau (sur 2 pages dans le cahier) et complétez-le.



	Les réussites de l'U.E.	Les difficultés de l'U.E.	Les conflits entre les différents acteurs (États, régions, associations, citoyens...)
Politique			
Économique			
Militaire			
Éducation			
Agriculture			
Transport			
Sécurité (mondialisation, frontière)			

COURS NUMÉRIQUE L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance



Plan du cours numérique

- ⊕ [L'Europe : ses bases](#)
- ⊕ [L'U.E. : création, élargissements, cartes](#)
- ⊕ [Le fonctionnement de l'U.E.](#)
- ⊕ [Activité](#) : tableau de synthèse
- ⊕ [Le VOCABULAIRE](#)

L'Europe, ses bases : Europe et U.E.

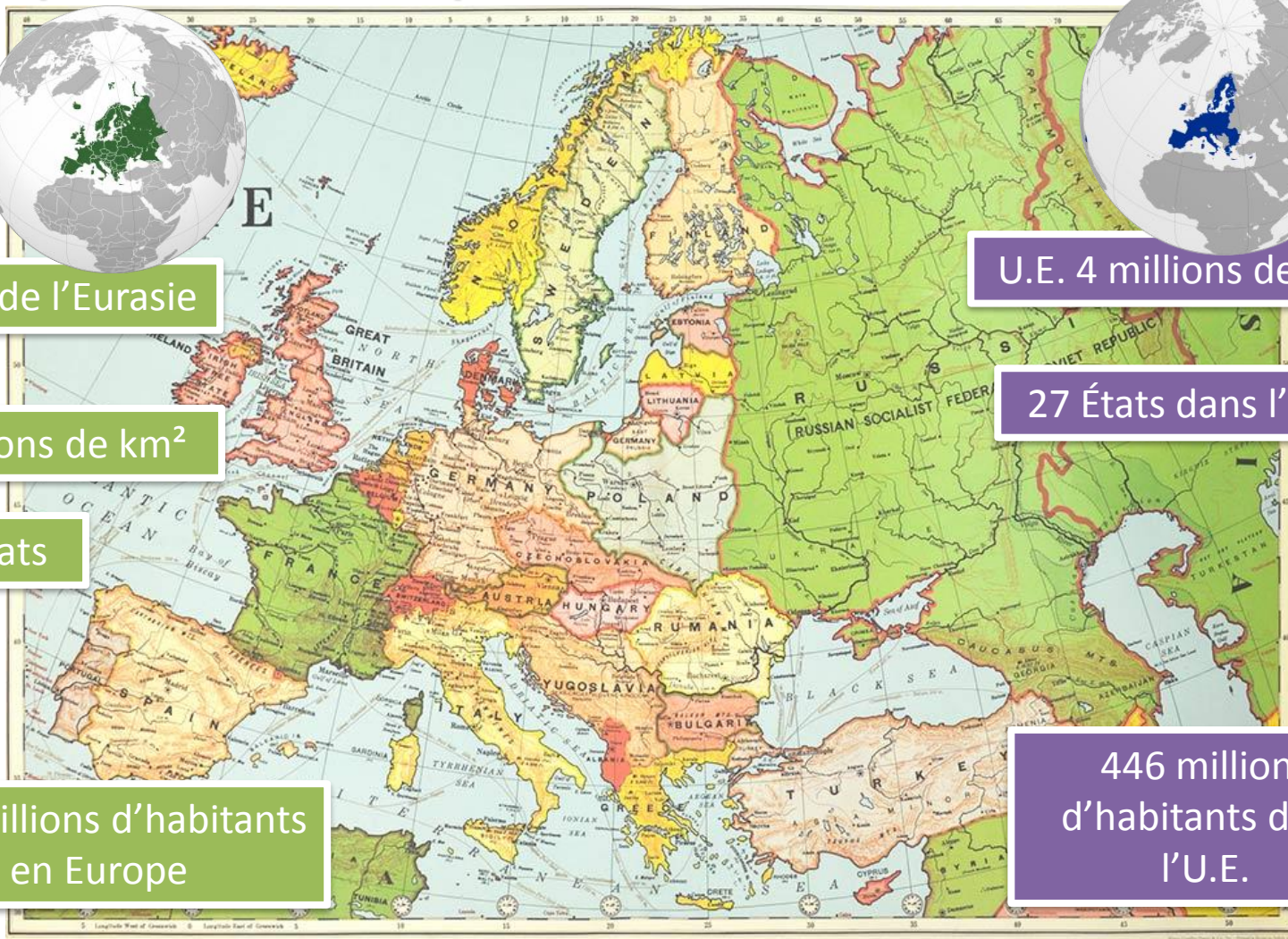


La fin de l'Eurasie

10 millions de km²

44 États

743 millions d'habitants
en Europe

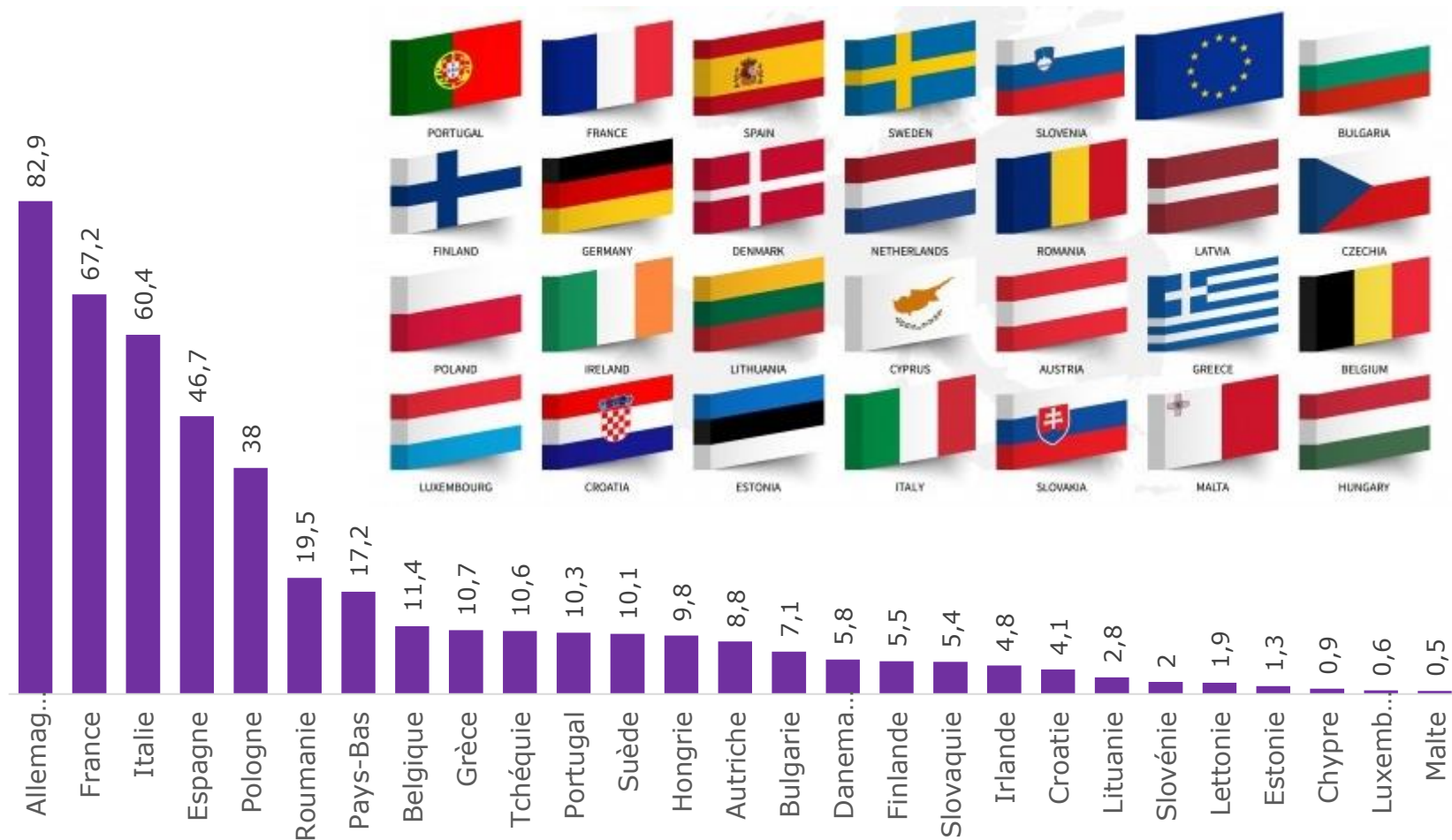


U.E. 4 millions de km²

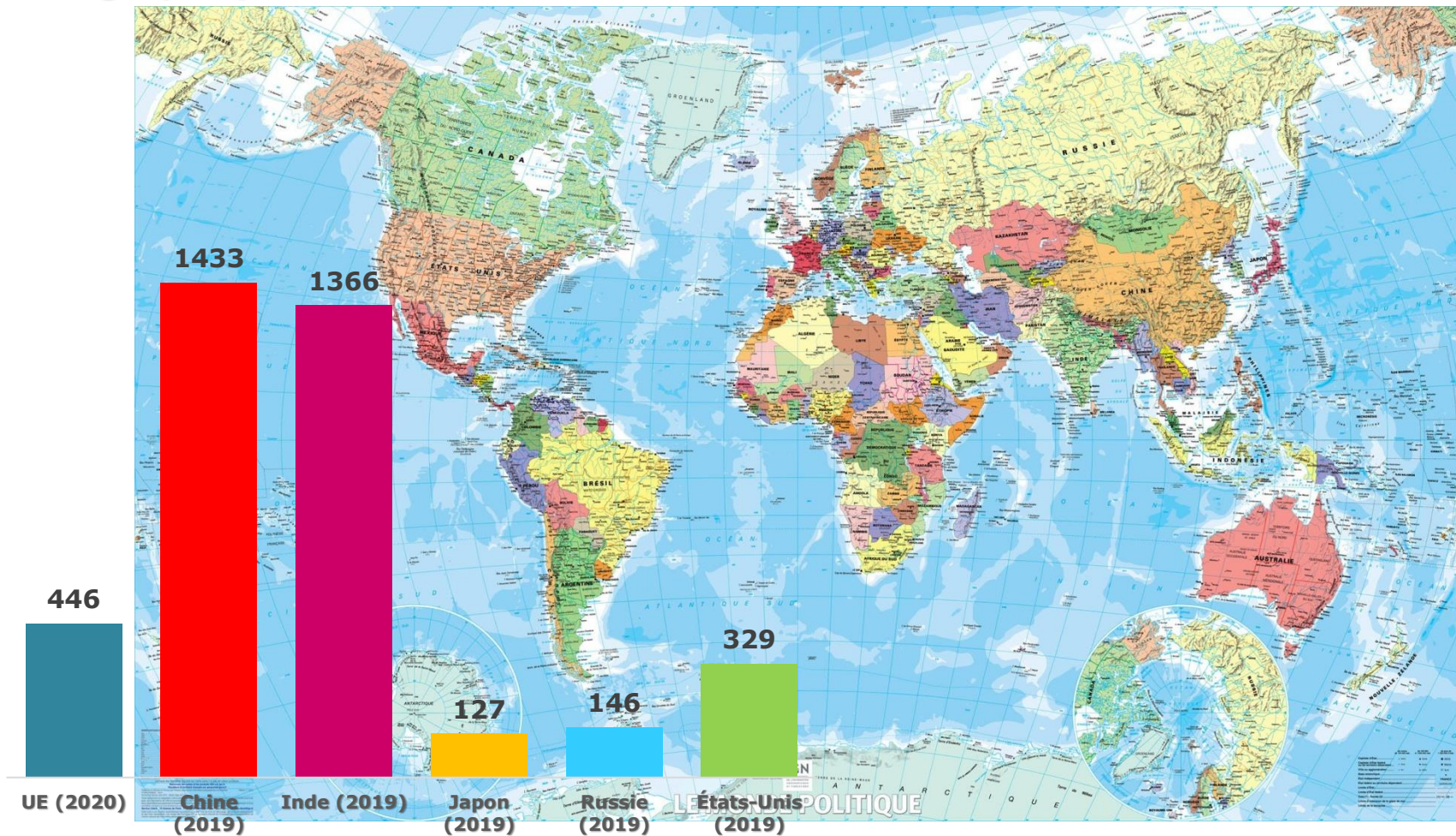
27 États dans l'U.E.

446 millions
d'habitants dans
l'U.E.

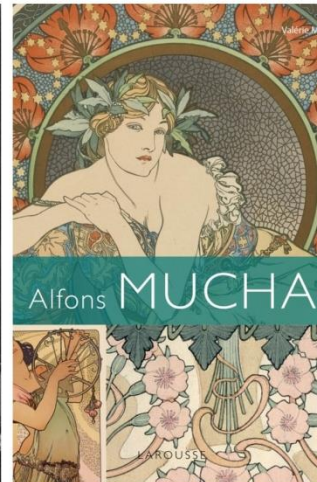
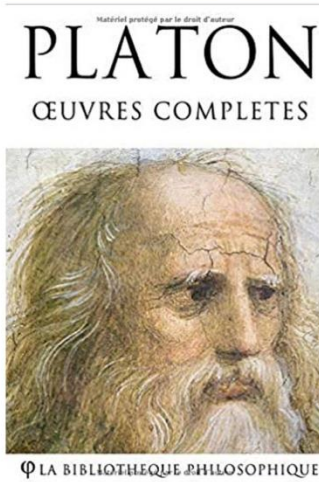
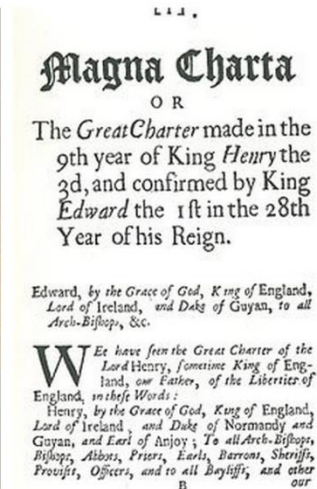
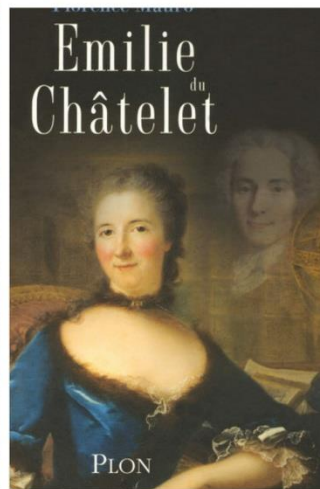
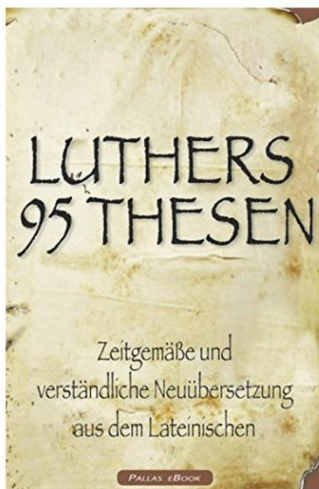
L'Europe, ses bases : 446 millions d'habitants répartis dans 27 États (2020)



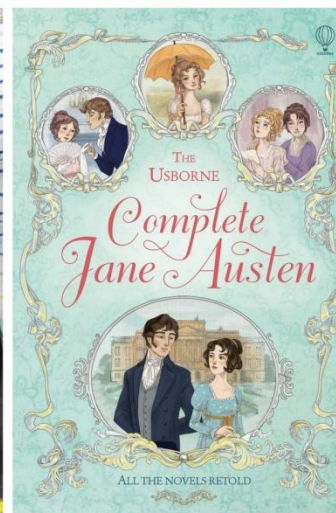
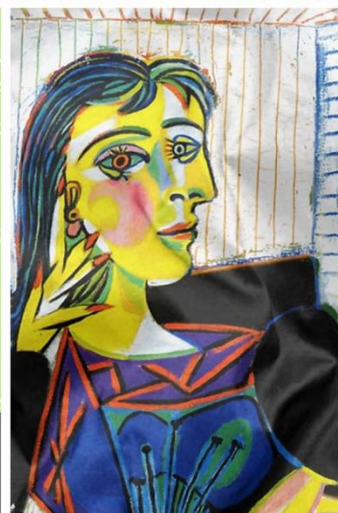
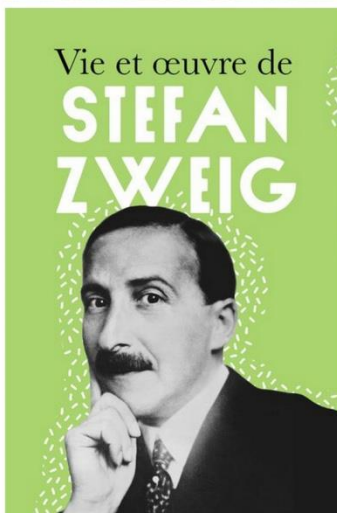
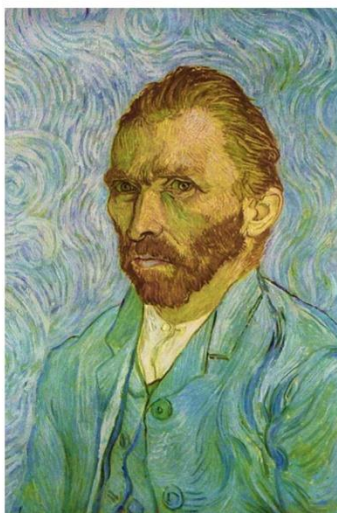
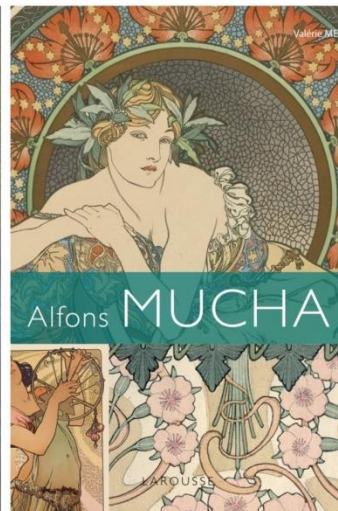
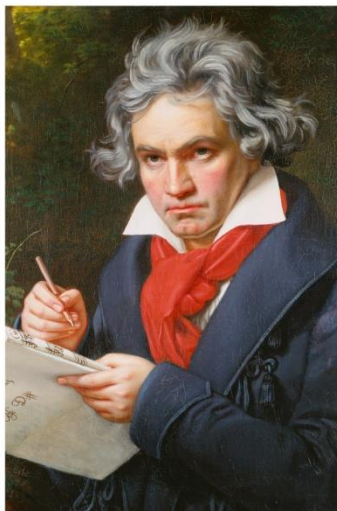
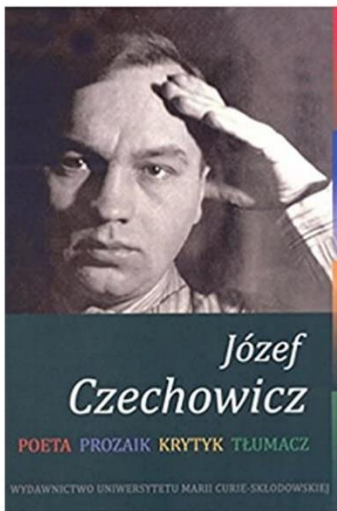
L'Europe, ses bases : population de l'U.E. et les grandes puissances démographiques



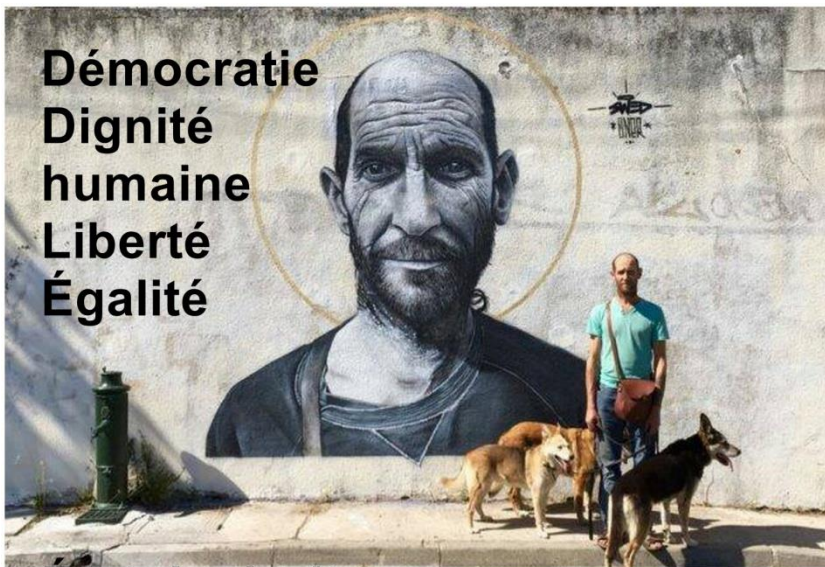
L'Europe, ses bases : un héritage historique, culturel, artistique immense



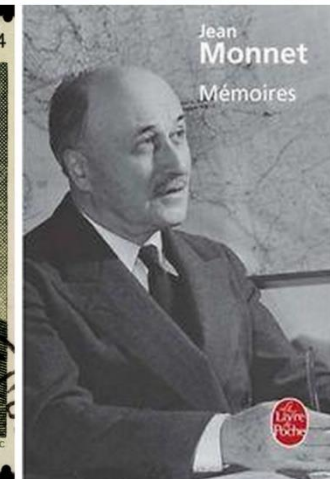
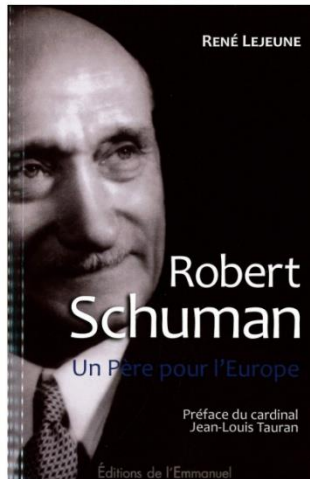
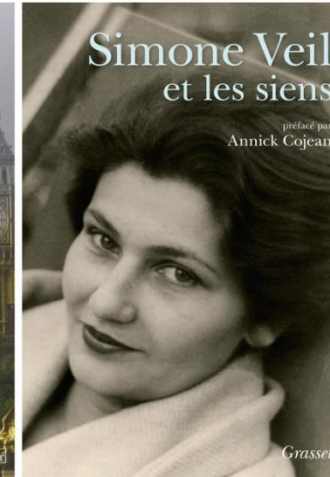
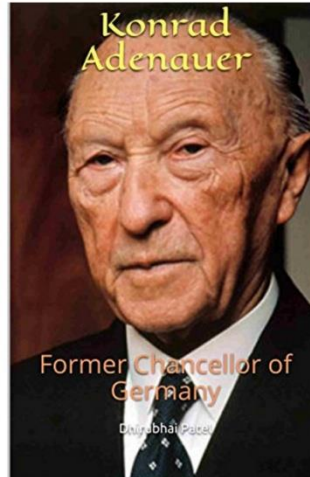
L'Europe, ses bases : un héritage historique, culturel, artistique immense



L'Europe, ses bases : des valeurs morales



L'Europe, ses bases : des fondateurs pour la paix en Europe et la construction de l'U.E.



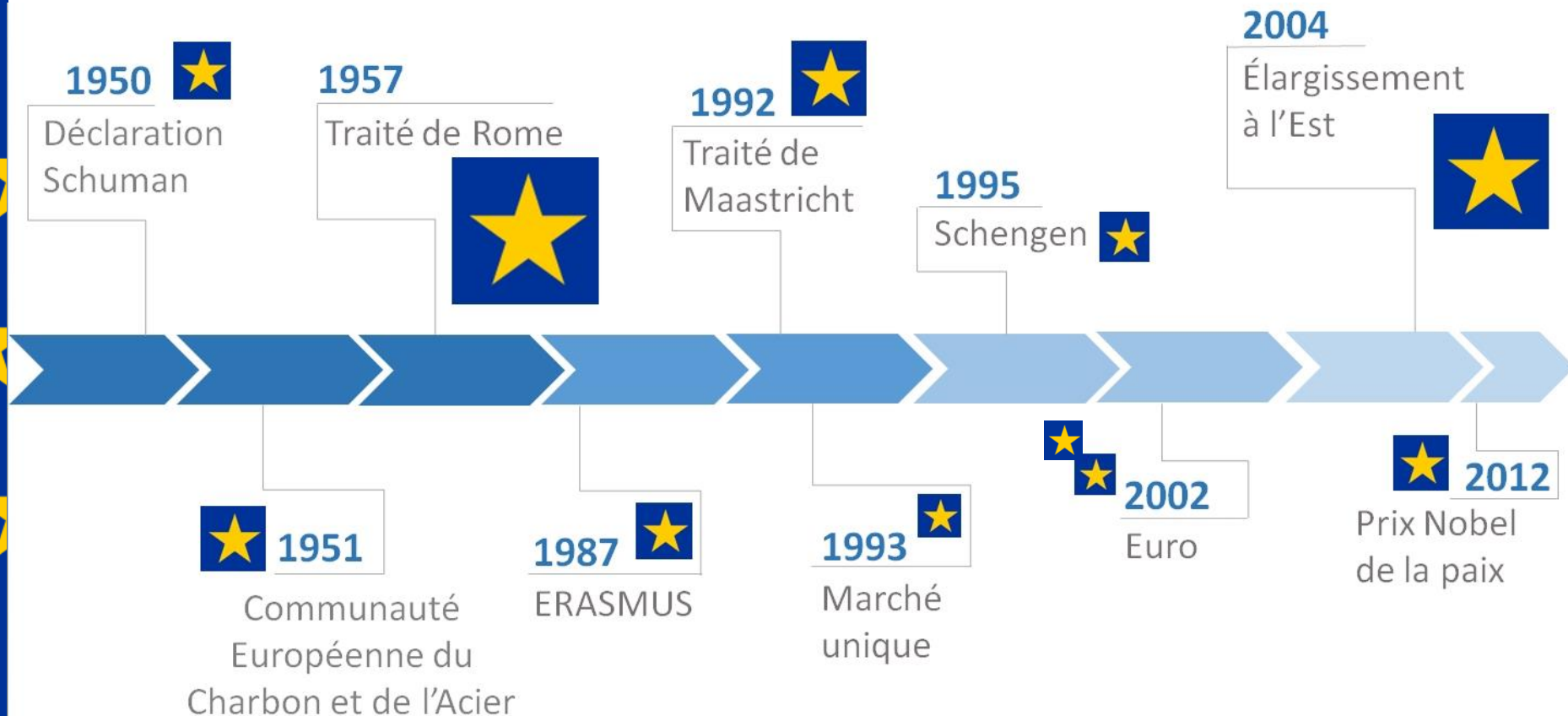
L'Europe, ses bases : des symboles



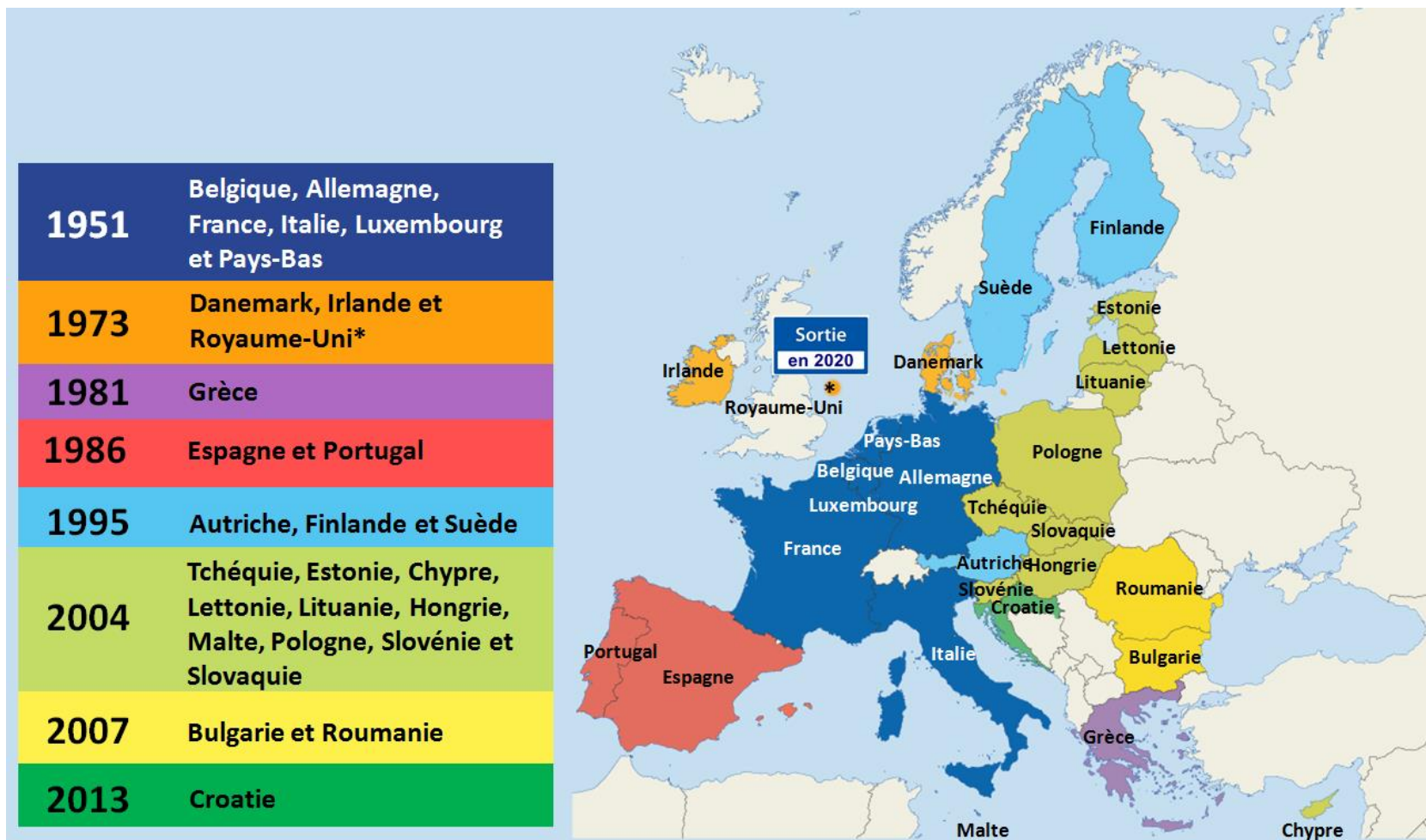
Beethoven
Ode à la Joie, Hymne Européen



L'U.E., création, élargissements, cartes : les étapes importantes de la création de l'Union européenne



L'U.E., création, élargissements, cartes : de 1951 à 2020



L'U.E., création, élargissements, cartes : membres en 2020 et pays candidats

Pays	Population (millions)
Bosnie-Herzégovine	3,5
Monténégro	0,6
Kosovo selon la résolution de sécurité de l'ONU 1244	1,8
Macédoine du Nord	2,1
Albanie	2,9
Serbie	7
Turquie	79,8



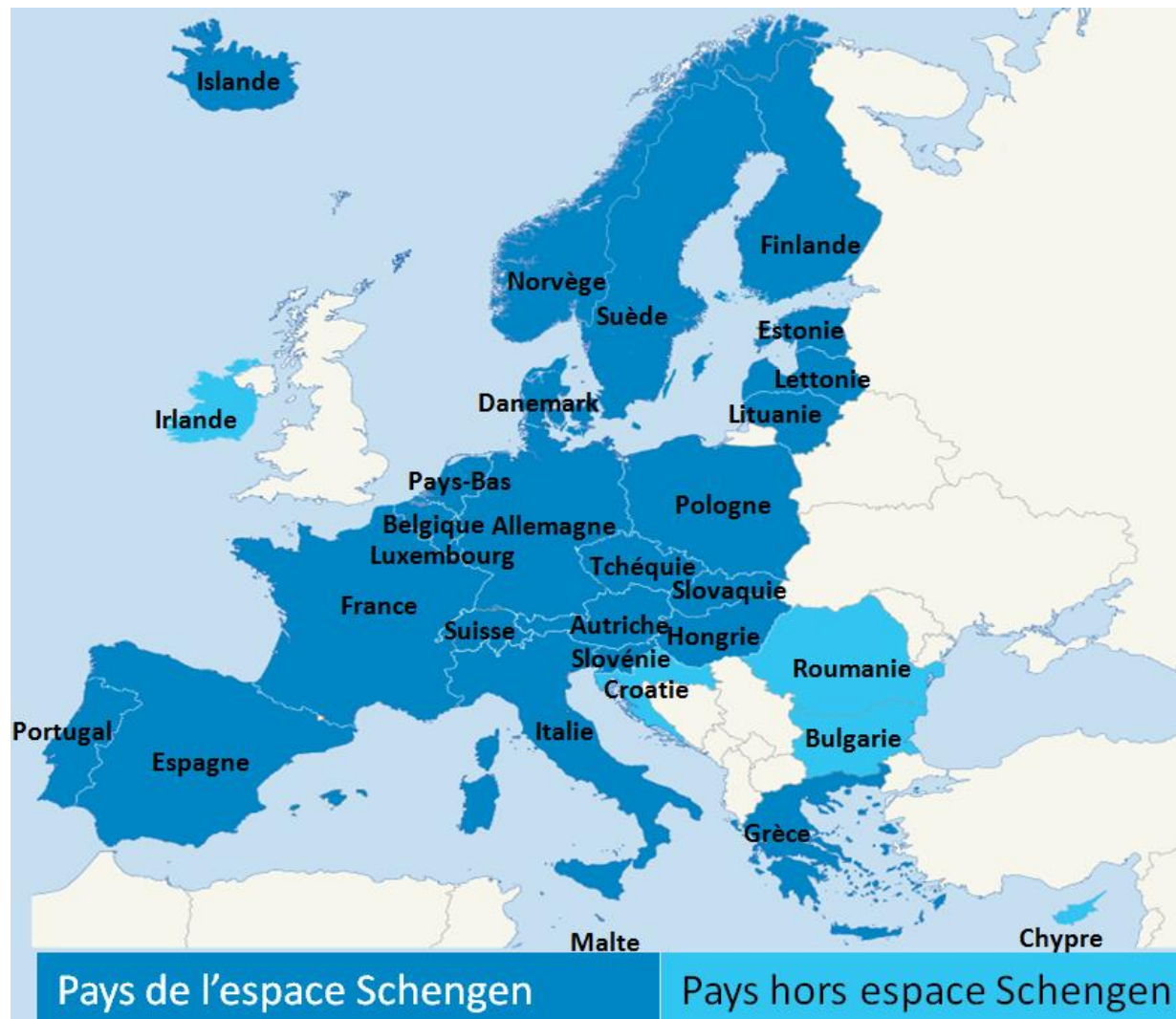
* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.



L'U.E., création, élargissements, cartes : l'espace Schengen

L'**espace Schengen** comprend les territoires de 26 États européens — 22 États membres de l'Union européenne, et 4 États associés, membres de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) — qui ont mis en œuvre l'accord de Schengen et la convention de Schengen, signés à Schengen (Luxembourg) en 1985 et 1990.

L'espace Schengen fonctionne comme un espace unique en matière de voyages internationaux et de contrôles frontaliers, où le franchissement des frontières intérieures s'effectue librement, sans passeport, sans contrôle.



Pays de l'espace Schengen

Pays hors espace Schengen

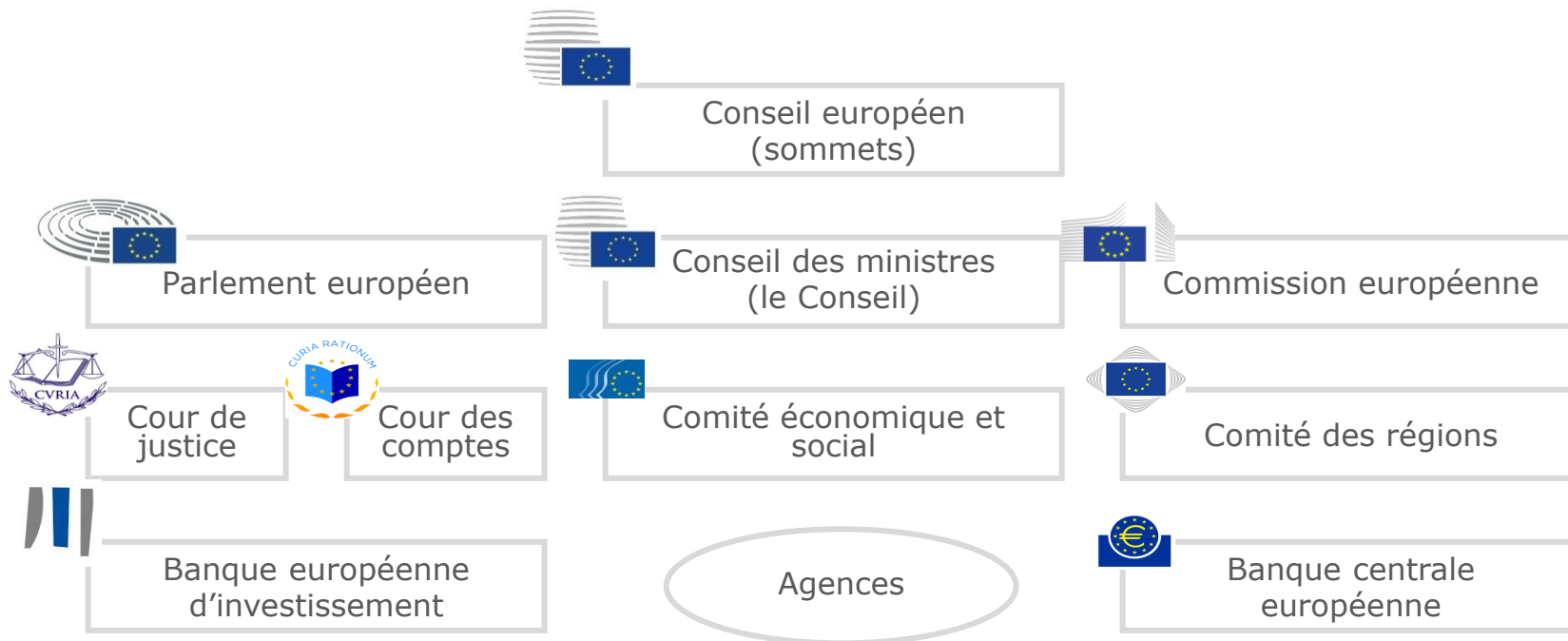
L'U.E., création, élargissements, cartes : la zone euro



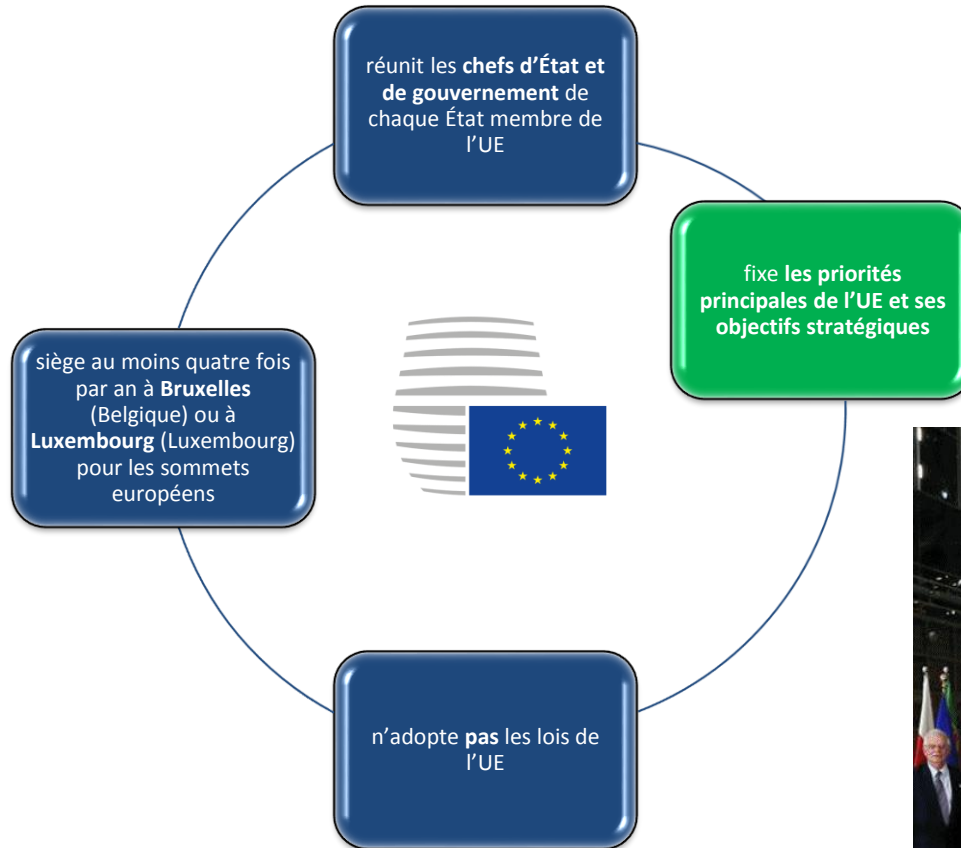
La monnaie de l'euro est
utilisée par 19 États membres
de l'U.E. sur 27.



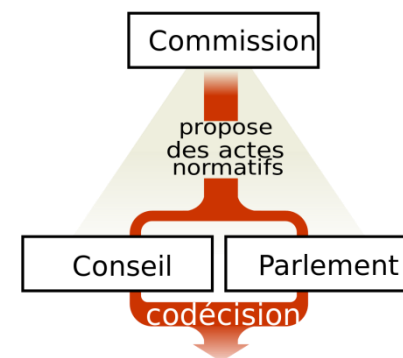
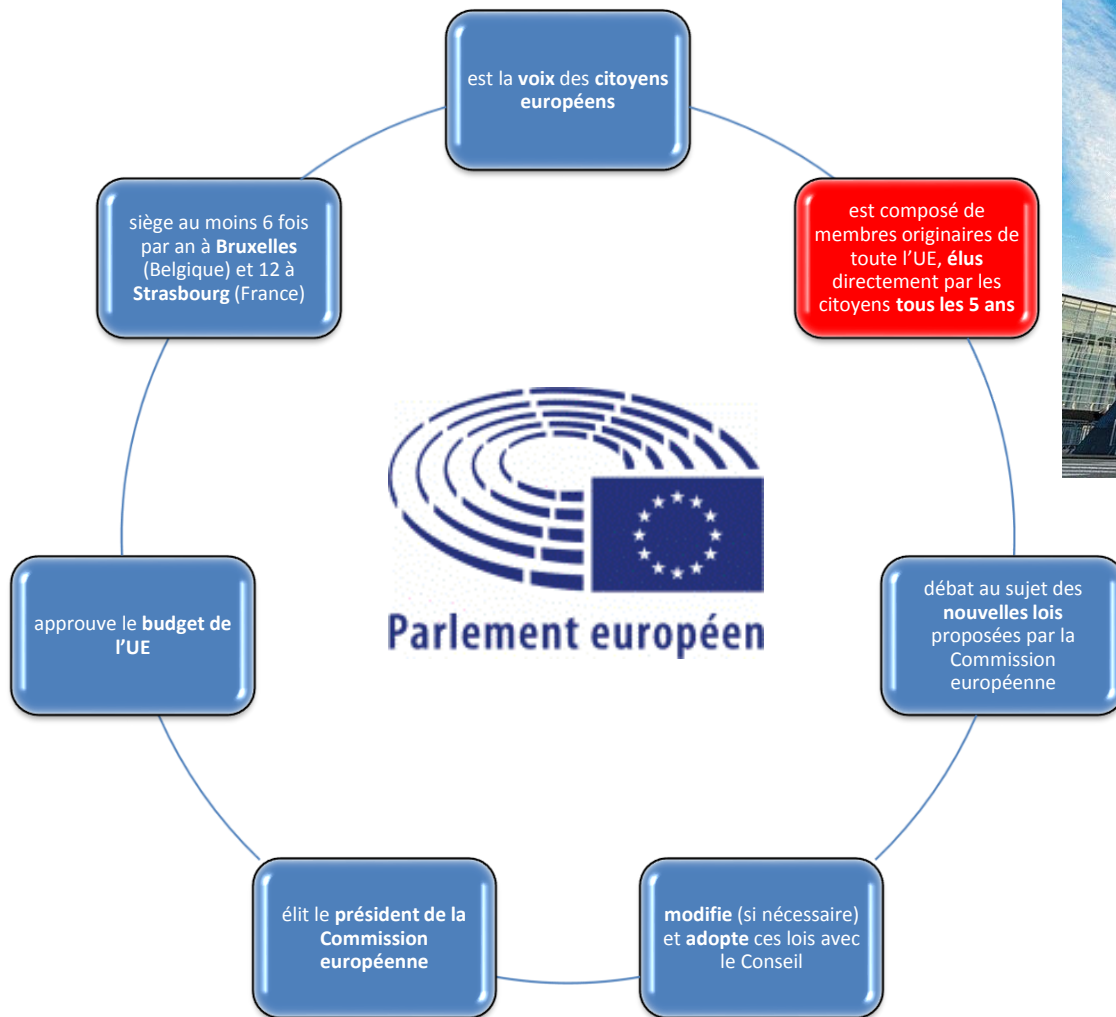
Le fonctionnement de l'U.E. : plusieurs institutions



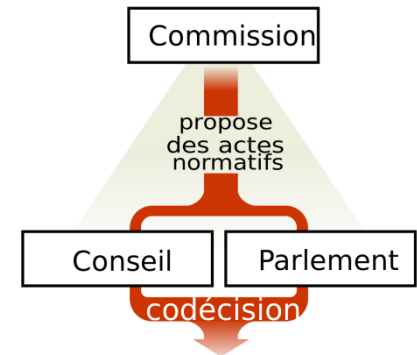
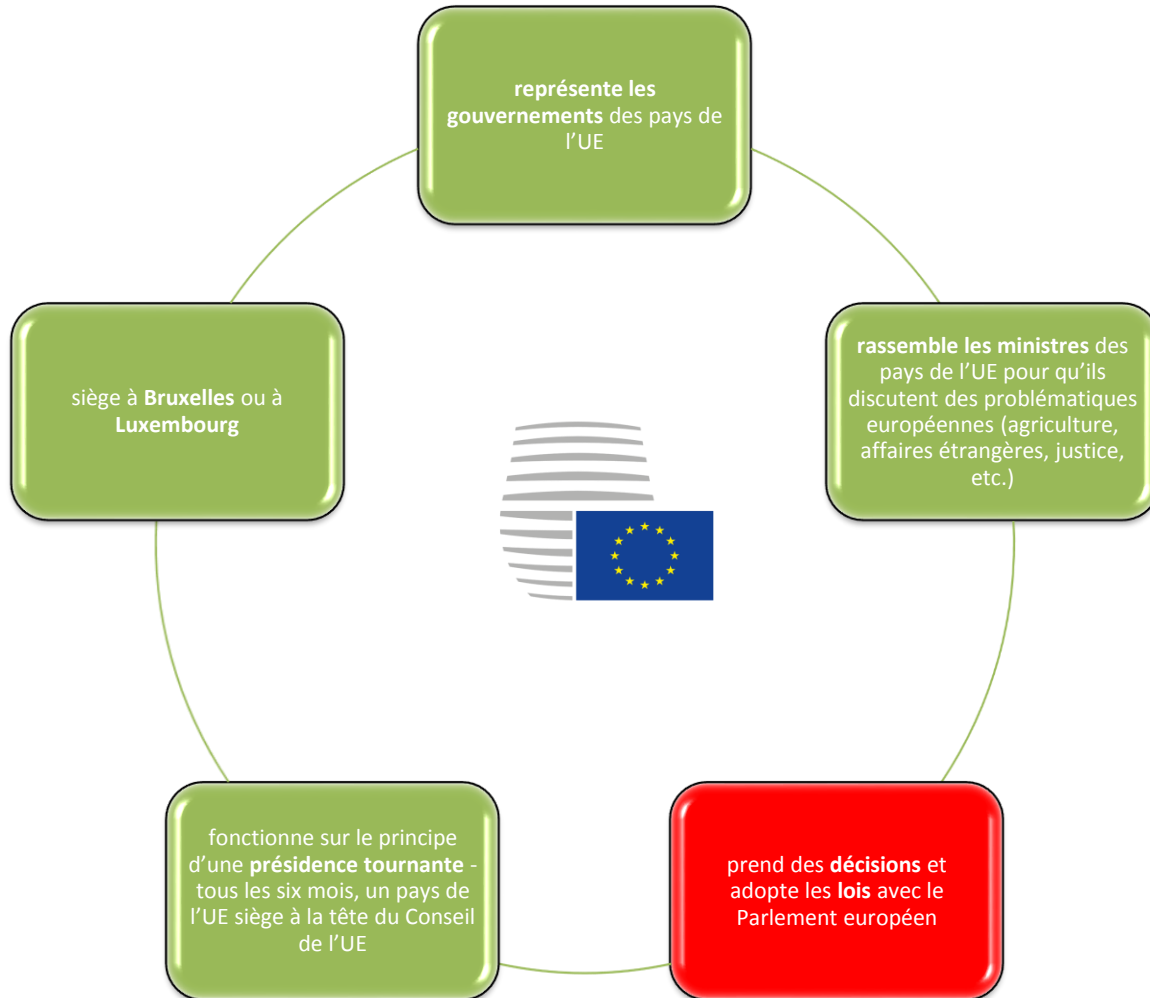
Le fonctionnement de l'U.E. : le Conseil européen



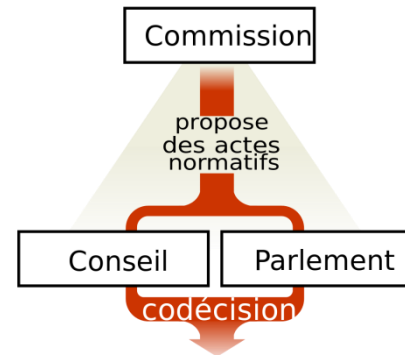
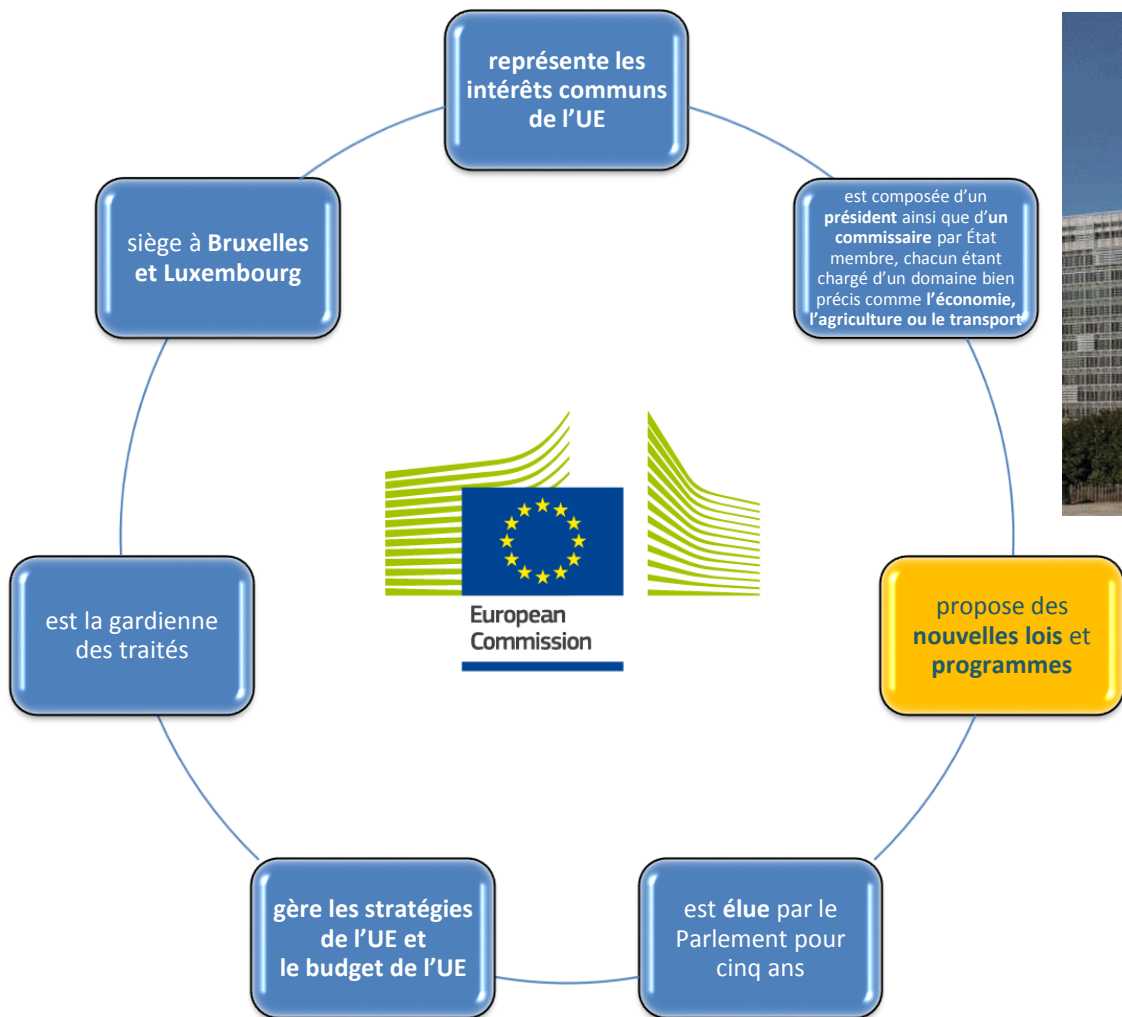
Le fonctionnement de l'U.E. : le Parlement européen



Le fonctionnement de l'U.E. : le Conseil de l'U.E.



Le fonctionnement de l'U.E. : la Commission européenne



Le fonctionnement de l'U.E. : autres institutions importantes

La Cour de justice (27 juges, 1 par État)

- veille au suivi des lois de l'UE
- s'assure du respect des lois de l'UE par tous ses États membres
- conseille les cours nationales sur l'interprétation du droit européen
- sanctionne les pays s'ils ne respectent pas les lois de l'UE
- veille à ce que les lois respectent les **droits fondamentaux** (par ex. la liberté d'expression ou la liberté de la presse)
- est composée d'un juge par pays de l'UE
- siège à **Luxembourg**

la Cour des comptes (27 membres)

- s'assure que le budget de l'UE a été **correctement dépensé**
- signale les cas de fraude, de corruption ou toute autre **activité illégale**
- conseille les dirigeants européens pour optimiser leurs dépenses
- ses membres sont nommés par le Conseil pour un mandat de six ans

la Banque centrale européenne

- dirige les politiques économique et monétaire de l'UE
- gère la monnaie européenne - l'euro
- est **responsable** de la **stabilité** du cours de l'euro
- fixe les **taux d'intérêt** pour la **zone euro**
- travaille avec les banques centrales nationales des États membres
- est composée de **six membres nommés** par le Conseil pour un **mandat de huit ans** non renouvelable
- siège à **Francfort** (Allemagne)



Le VOCABULAIRE

Erasmus : le programme européen permettant à des jeunes d'étudier dans un autre pays de l'UE.

Espace Schengen : espace de libre circulation des personnes au sein de l'UE.

FEDER (Fonds européen de développement régional) (le) : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE (les PECO par exemple).

Interface (une) : espace permettant le contact entre deux territoires différents (terre-mer) qui sert à des échanges commerciaux et culturels.

LGV : lignes à grande vitesse pour les trains.

Mégalopole européenne (la) : ensemble urbain européen qui s'étend de la région de Londres à celle de Milan par la vallée du Rhin.

Régions transfrontalières : régions appartenant à deux États différents où de nombreux échanges économiques et culturels se font par-delà la frontière (exemple avec le Pays-Basque).

Le VOCABULAIRE

Agroalimentaire : ensemble des industries qui transforment les productions agricoles en produits alimentaires.

Collectivités d'outre-mer : territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.

Délocalisation industrielle (la) : dans une entreprise, c'est l'installation d'établissements industriels dans des sites différents du siège social, notamment à l'étranger, afin de bénéficier de meilleures conditions de production ou de nouveaux marchés.

DROM : les départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).

FTN (firme transnationale) : entreprise possédant au moins une filiale à l'étranger.

Hard power (« puissance dure ») : représente les éléments imposables de la puissance d'un État comme par exemple ses armes, la guerre, son territoire, son économie, sa politique...

Instituts culturels européens à l'étranger : Réseau regroupant des instituts culturels et de promotion des langues nationales de l'Union européenne, avec une coordination entre les institutions centrales à Bruxelles et des groupes dans différentes villes du monde.

L'objectif est de créer des partenariats efficaces entre les organisations participantes, d'améliorer et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et la compréhension entre les sociétés européennes et de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays hors d'Europe.

Services (les) : ensemble des activités ni agricoles ni industrielles (par exemple, les banques, les transports, la publicité, le tourisme, l'enseignement, la santé, le commerce, la distribution).

Soft power (« puissance douce ») : représente les éléments non imposables de la puissance d'un État comme par exemple la langue, l'influence culturelle.

ZEE (une) : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).

Le cours

1. L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Un nouveau territoire d'appartenance.

L'Union européenne a apporté à la citoyenneté nationale de chacun des États membres la **citoyenneté européenne**. Diverses politiques sont menées pour donner un sens concret à cette citoyenneté européenne. Dans les **régions frontalières** les liens entre citoyens européens sont concrets : de nombreuses personnes traversent régulièrement les frontières d'un État pour le travail ou les loisirs.

La **France a deux particularités** dans cette Union européenne. Elle est tout d'abord l'un des principaux acteurs depuis 1957 de l'UE. Ensuite elle occupe une position de **carrefour à l'Ouest de l'Europe**. Ces deux particularités expliquent la **multiplication des projets pour mieux se connecter aux pays voisins** (autoroutes, LGV).

L'UE, un acteur territorial majeur pour les populations.

Des mesures concrètes ont modifié l'espace vécu par les Européens :

- ▶ La zone **euro** qui facilite les échanges
- ▶ La libre circulation dans **l'espace Schengen**
- ▶ La possibilité d'étudier dans un pays européen avec **ERASMUS**

Le **FEDER** et le FSE (Fond social européen) aident financièrement de nombreux projets qui améliorent l'espace vécu par les Européens.

Fragilités, contestations et débats autour de l'UE.

Il existe de **fortes inégalités** entre les pays de **l'Est de l'UE**, moins riches et moins développés, et les **pays de l'Ouest**, plus riches et plus développés. Mais il existe également un décalage entre le Nord de l'Europe (plus riche) et le sud de l'UE (plus pauvre). Ces différences de développement provoquent de nombreux effets négatifs : délocalisation d'entreprises, migration économique, visions politiques divergentes.

Le cours

De nombreux débats agitent l'UE :

- ▶ Intégration ou non de la Turquie
- ▶ Protection des frontières extérieures face aux terrorismes et aux migrations
- ▶ Intégration des migrants
- ▶ Pas suffisamment de démocratie (1 vote seulement pour le parlement européen tous les 5 ans)
- ▶ Dans plusieurs pays on observe une **remise en cause de l'appartenance à l'UE** : en France, en Grèce...
- ▶ Départ du Royaume-Uni de l'U.E. en 2021 : le Brexit



Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, familièrement désigné sous le nom de « *Brexit* », fait suite au référendum britannique du 23 juin 2016, par lequel 51,89 % des électeurs se sont prononcés pour un retrait de leur pays de l'Union européenne et de l'Euratom.

Le Royaume-Uni était entré en 1973 dans le Marché commun, ce qui avait été confirmé par référendum en 1975, il s'en est séparé en 2020 à la suite du référendum de 2016.

Le retrait de l'Union européenne conduit à la négociation d'un accord de retrait et d'un accord commercial et de coopération. Un premier accord préliminaire est conclu le 8 décembre 2017 qui précise les modalités de la période de transition et règle les trois éléments essentiels (droits des citoyens européens, frontière irlandaise et aspect financier) et un second accord préliminaire est signé le 19 mars 2018 confirmant la mise en place d'une période de transition jusqu'au 31 décembre 2020, soit un peu moins de deux ans après la sortie effective prévue.

Le Parlement européen ratifie l'accord définitif, ouvrant la voie au Brexit, la sortie du Royaume-Uni de l'Union étant effective le 31 janvier 2020 à minuit. Après être sorti de l'Union européenne, le Royaume-Uni a bénéficié d'une période de transition de onze mois qui lui a permis de bénéficier de l'accès au marché européen le temps que les entreprises concernées se préparent aux règles post-Brexit applicables depuis le 1^{er} janvier 2021.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Retrait_du_Royaume-Uni_de_l%27Union_europ%C3%A9enne

Le cours

2. La France et l'Europe dans le monde.

La France une puissance ouverte sur le monde.

La France demeure une puissance économique mondiale moyenne.

Hard power français

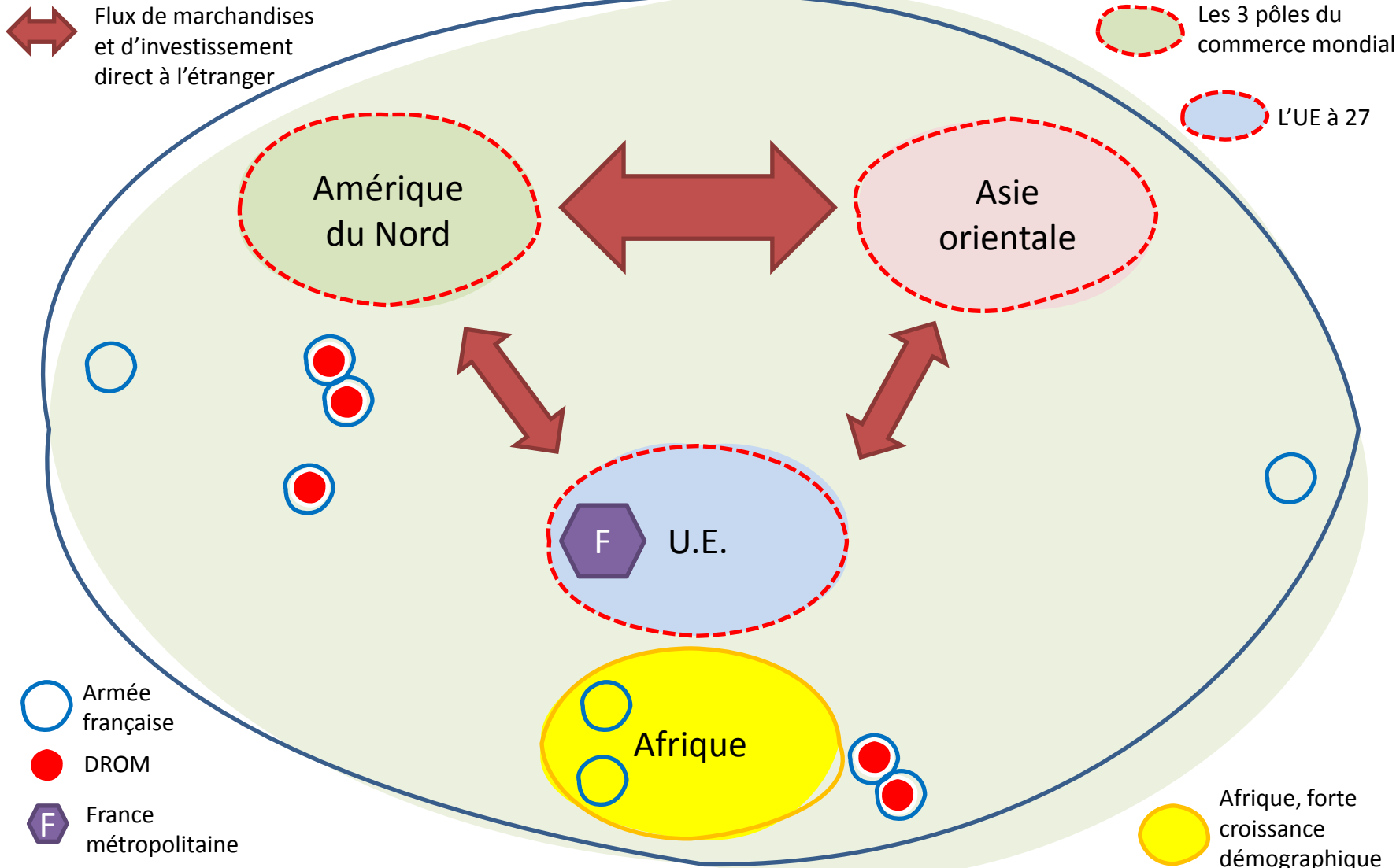
- ▶ Firmes transnationales (FTN) bien intégrées dans la mondialisation (Michelin, Carrefour, Danone, Sanofi pour les médicaments, Safran dans la conception et la production de moteurs d'avions, d'hélicoptères et de fusées, d'équipements aéronautiques, de défense et de sécurité).
- ▶ Agriculture intégrée à la mondialisation et à l'industrie, agroalimentaire
- ▶ Secteur tertiaire développé (les services), la France est la première destination touristique mondiale.
- ▶ Seconde ZEE mondiale derrière les États-Unis
- ▶ Membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU avec les États-Unis, la Russie, la Chine et le Royaume-Uni.

Soft power français

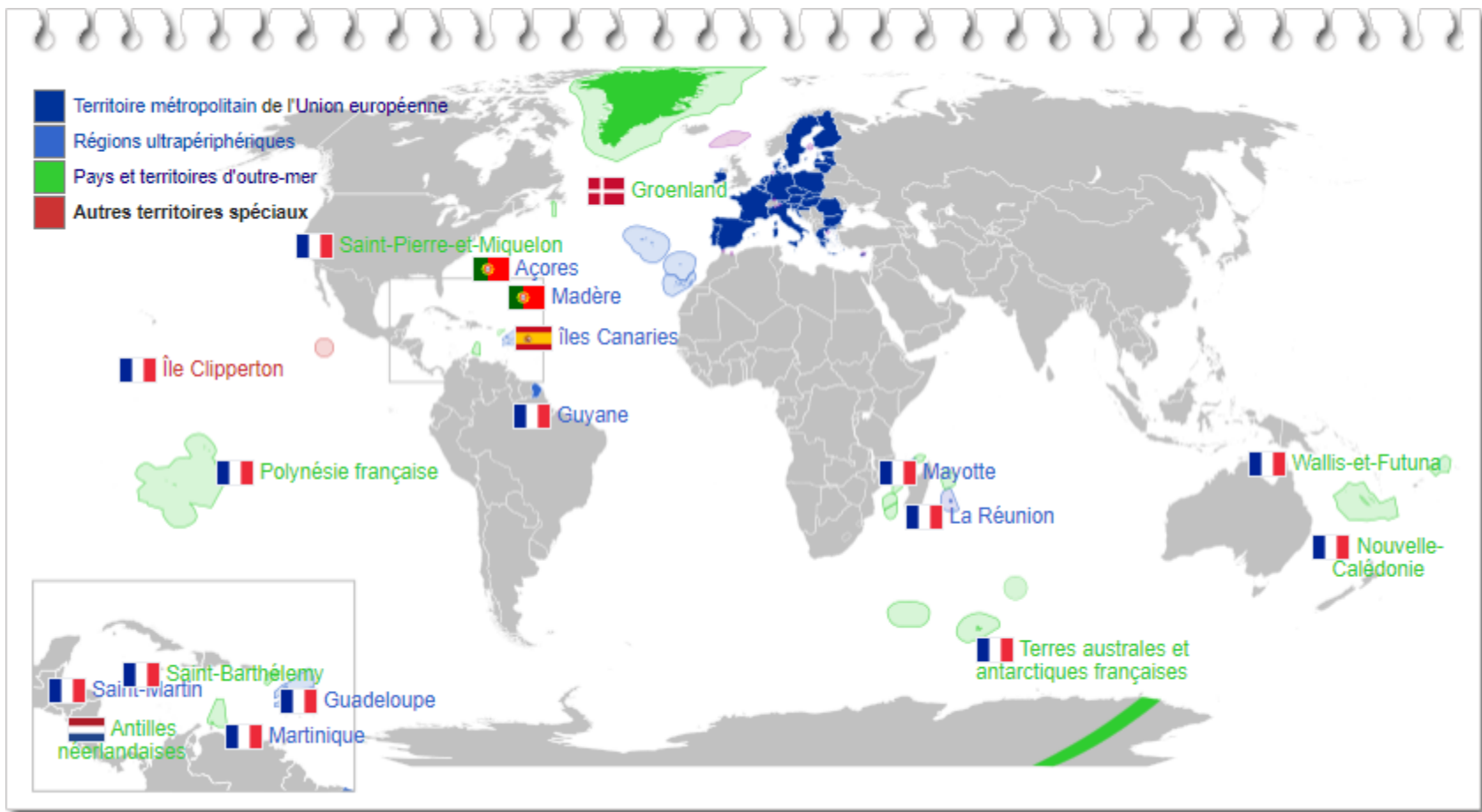
- ▶ Diffusion de la langue et de la culture sur tous les continents (alliances françaises)
- ▶ Cinéma français encore productif
- ▶ Diplomatie française sur tous les continents
- ▶ Francophonie en Afrique qui augmente considérablement (la population africaine, qui compte actuellement 1,2 milliard d'habitants, doublera d'ici le milieu du siècle et atteindra 4,2 milliards d'ici 2100)

L'UE une puissance de la Triade.

L'UE est la première puissance économique du monde. Elle réalise le quart du PIB mondial. L'euro est la seconde monnaie mondiale après le dollar des États-Unis.



L'UE pôle commercial mondial et la France dans le monde



Le cours

Les fragilités de la France et de l'UE.

La France subit depuis la première crise de 1973 une désindustrialisation et une délocalisation de son économie. Des secteurs industriels français n'ont plus de firme de rang mondial. Cela se traduit par des importations de marchandises de plus en plus nombreuses. A l'inverse les exportations françaises diminuent.

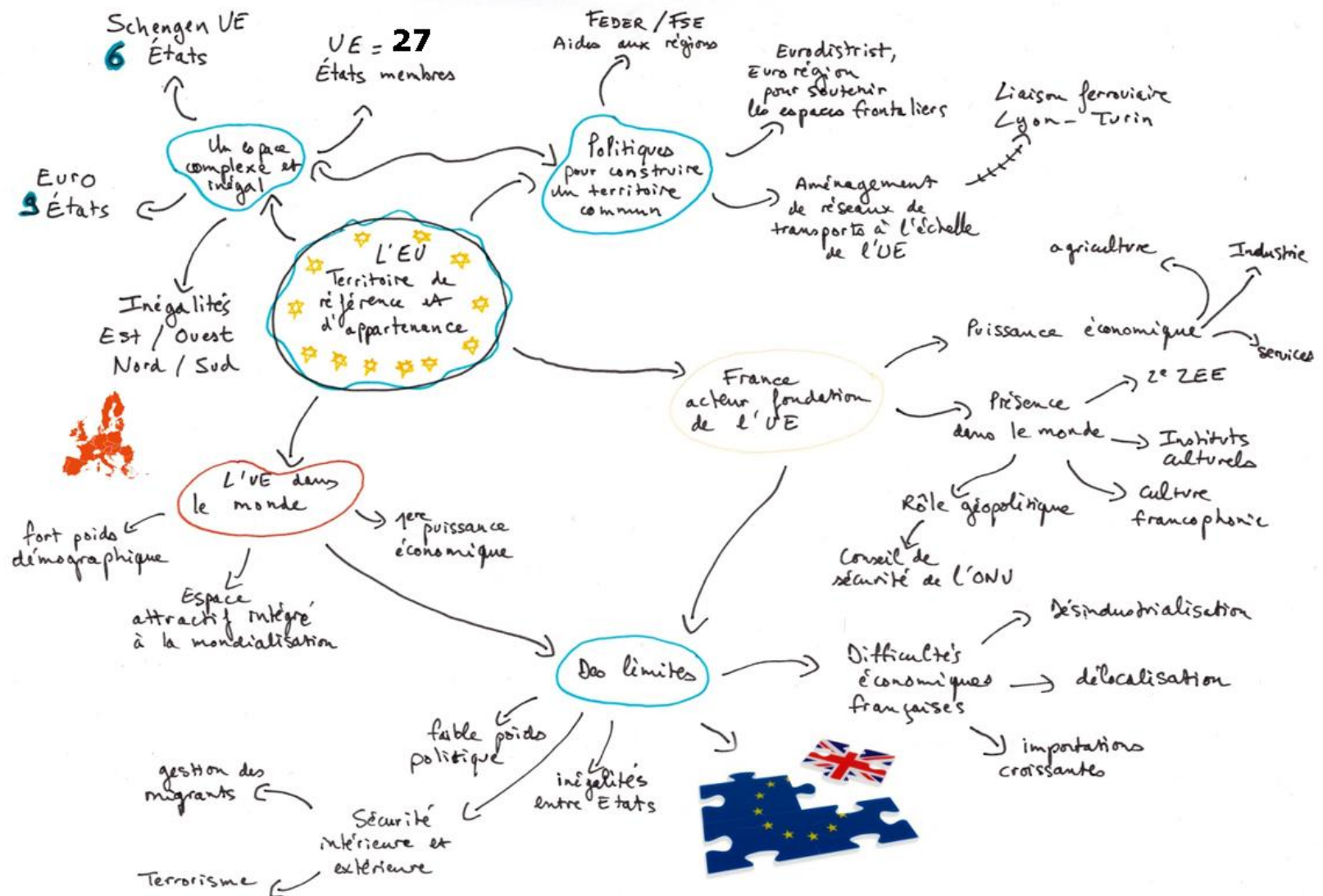
Les difficultés de l'UE sont essentiellement politiques :

- Pas de politique de défense
- Pas d'armée ni de diplomatie commune
- Pas de sécurité intérieure commune
- Pas de représentant politique ayant la capacité de décider (difficile de trouver un accord à 27 pays)
- Départ du Royaume-Uni à gérer.

Mais elle doit aussi affronter d'autres défis :

- Vieillesse de sa population
- Croissance économique plus faible
- Disparité de richesse entre les 27
- Dépendance énergétique
- Réchauffement climatique et pollution.

Carte mentale



Méthode pour RÉDIGER UN PARAGRAPHE

Votre texte doit être ordonné selon des faits, le temps, l'espace, une logique, des thèmes. Pour cela il faut construire un plan : une introduction, un développement divisé en 2 ou 3 paragraphes et une conclusion.

▪ **L'introduction** doit répondre à 2 objectifs :

Présenter et expliquer le sujet en définissant les mots clés si besoin ;
poser le sujet (peut se faire sous forme interrogative),
présenter son plan (ses 2 ou 3 paragraphes).

▪ Pour **le paragraphe** vous pouvez suivre 4 types de plan.

A / Le plan chronologique

Ce plan ne peut être utilisé qu'en histoire ; chaque partie correspond à une étape.

B / Le plan suggéré par le sujet

Ce plan découle logiquement de la lecture du sujet : les différentes parties y sont mentionnées et séparées par des virgules ou des mots de liaison.

C / Le plan thématique

Chaque partie traite un aspect du sujet (l'indépendance négociée, l'émancipation par la guerre, la difficulté à construire de nouveaux États).

D / Le plan « dialectique » (oui/non)

Le plan est intéressant mais peut être dangereux : il faut bien faire attention à ne pas dire le contraire dans les deux parties.

▪ **La conclusion** se décompose en deux temps. Tout d'abord une phrase qui synthétise l'ensemble de votre sujet ou qui répond à la question posée dans l'introduction. Puis une seconde phrase qui ouvre votre sujet sur une thématique proche.

Méthode pour RÉDIGER UN PARAGRAPHE

Votre texte doit être ordonné selon des faits, le temps, l'espace, une logique, des thèmes. Pour cela il faut construire un plan : une introduction, un développement divisé en 2 ou 3 paragraphes et une conclusion.

▪ **L'introduction** doit répondre à 2 objectifs :

Présenter et expliquer le sujet en définissant les mots clés si besoin ;
poser le sujet (peut se faire sous forme interrogative),
présenter son plan (ses 2 ou 3 paragraphes).

▪ Pour **le paragraphe** vous pouvez suivre 4 types de plan.

A / Le plan chronologique

Ce plan ne peut être utilisé qu'en histoire ; chaque partie correspond à une étape.

B / Le plan suggéré par le sujet

Ce plan découle logiquement de la lecture du sujet : les différentes parties y sont mentionnées et séparées par des virgules ou des mots de liaison.

C / Le plan thématique

Chaque partie traite un aspect du sujet (l'indépendance négociée, l'émancipation par la guerre, la difficulté à construire de nouveaux États).

D / Le plan « dialectique » (oui/non)

Le plan est intéressant mais peut être dangereux : il faut bien faire attention à ne pas dire le contraire dans les deux parties.

▪ **La conclusion** se décompose en deux temps. Tout d'abord une phrase qui synthétise l'ensemble de votre sujet ou qui répond à la question posée dans l'introduction. Puis une seconde phrase qui ouvre votre sujet sur une thématique proche.

Méthode pour RÉDIGER UN PARAGRAPHE

▪La méthode de travail pour réussir sans difficulté.

Lire le sujet et souligner les mots clés qu'il faut comprendre et parfois définir.

Chercher un plan approprié au sujet c'est-à-dire définir 2 ou 3 paragraphes avec un thème par paragraphe.

Sur une feuille de brouillon (écrit de travail), faire une colonne pour chaque paragraphe et y noter rapidement ses connaissances (mots clés, dates, personnages, lieux...)

Le brouillon s'arrête là. Vous passez ensuite à la rédaction proprement dite en débutant par l'introduction et en suivant le tableau fait sur votre brouillon..

▪Dans la forme, l'aspect de la copie

Le développement construit doit être ordonné et aéré.

On accepte plus facilement un manque de connaissances que d'organisation.

Il faut sauter une ligne entre l'introduction et le développement ainsi qu'entre le développement et la conclusion.

Attention à ne pas affirmer une réponse dès l'introduction. (Exemple : L'URSS est un état totalitaire parce que...). Là, le sujet doit être juste posé : il faut, dans le développement, prouver sa réponse laquelle ne sera donnée que dans la conclusion.

Retrouvez en détails la méthode :
<https://histographie.net/ap/rediger-un-developpement-construit/>



Les points du Brevet, comment les compter ?

▪La méthode de travail pour réussir sans difficulté.

Lire le sujet et souligner les mots clés qu'il faut comprendre et parfois définir.

Chercher un plan approprié au sujet c'est-à-dire définir 2 ou 3 paragraphes avec un thème par paragraphe.

Sur une feuille de brouillon (écrit de travail), faire une colonne pour chaque paragraphe et y noter rapidement ses connaissances (mots clés, dates, personnages, lieux...)

Le brouillon s'arrête là. Vous passez ensuite à la rédaction proprement dite en débutant par l'introduction et en suivant le tableau fait sur votre brouillon..

▪Dans la forme, l'aspect de la copie

Le développement construit doit être ordonné et aéré.

On accepte plus facilement un manque de connaissances que d'organisation.

Il faut sauter une ligne entre l'introduction et le développement ainsi qu'entre le développement et la conclusion.

Attention à ne pas affirmer une réponse dès l'introduction. (Exemple : L'URSS est un état totalitaire parce que...). Là, le sujet doit être juste posé : il faut, dans le développement, prouver sa réponse laquelle ne sera donnée que dans la conclusion.